

marches-securises.fr

PUBLICATION

**ÉTABLISSEMENT**

SIM - Société Immobilière de Mayotte (976)
Place de l'ancien marché
BP 91
97600 Mamoudzou

AVIS DE MARCHÉ**TRAVAUX**

Avis de marché – directive générale, régime ordinaire

Section 1 - Acheteur**1.1 Acheteur**

Nom officiel : Société Immobilière de Mayotte (976).
Forme juridique de l'acheteur: Organisme de droit public
Activité du pouvoir adjudicateur: Logement et développement collectif

Section 2 - Procédure**2.1 Procédure**

Titre: Procédure avec négociation.
Description: Marché de travaux de construction de 38 logements locatifs (LLS - LLTS) cadre de l'opération "Le Golfe de Doujani" - Sada (976)
Type de Procédure: Négociée avec publication préalable d'un appel à la concurrence / concurrentielle avec négociation.
Procédure accélérée: NON.

2.1.1 Objectif

Nature du marché: travaux.
Nomenclature principale (cpv): 45210000.

2.1.2 Lieu d'exécution

Ville: Mamoudzou.
Code postal: 97600.
Code NUTS: FRY50.
Pays: FRANCE.

2.1.3 Valeur**2.1.4 Informations générales**

Informations complémentaires du marché: Le lieu d'exécution est à Sada.
Base juridique : Directive 2014/24/EU

2.1.5 Conditions de passation des marchés

Nombre maximum de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 15.
Nombre maximum de lots pour lesquels des marchés peuvent être attribués à un soumissionnaire : 15.

2.1.6 Motifs d'exclusion

Informations complémentaires du marché: Le lieu d'exécution est à Sada.

Section 5 - Lot**5.1 LOT N° : LOT-0001**

Titre: VRD.
Description: Travaux de voirie et réseaux divers dans le cadre d'une opération de construction neuve.

5.1.1 Objectif

Type de marché: travaux.
Classification CPV: 45230000.

5.1.2 Lieu d'exécution

Pays: France.

5.1.3 Durée estimée

Durée par mois: 61.

5.1.4 Renouvellement**5.1.5 Valeur**

5.1.6 Informations générales

Les noms et qualifications professionnelles du personnel affecté à l'exécution du marché doivent être indiqués: Exigence dans le demande de participation

Le marché est financé au moins partiellement par des fonds de l'Union européenne: Projet de passation de marchés financés en totalité ou en partie par des fonds de l'UE.

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui.

5.1.7 Achats stratégiques

Objectif de l'approvisionnement stratégique: none.

Approche de réduction des impacts environnementaux: none.

5.1.8 Critères d'accessibilité

L'utilisation de critères d'accessibilité pour les personnes handicapées dans les spécifications techniques: Des critères d'accessibilité pour les personnes handicapées ne sont pas appliqués avec la justification suivante.

Justification: es critères d'accessibilité ne sont pas applicables à ce lot dans la mesure où les travaux portent exclusivement sur les infrastructures de voirie et de réseaux divers (terrassements, réseaux humides et secs), sans impact direct sur l'accessibilité des bâtiments ou espaces destinés à l'usage du public..

5.1.9 Critères de sélection

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle.

Description : Compte tenu de la nécessité du démarrage rapide du chantier, le candidat devra démontrer, au titre de ses capacités techniques, qu'il dispose ou pourra disposer, pour l'exécution du marché, des moyens matériels adaptés à la nature des prestations. Il s'agit d'une exigence minimale de capacité technique. À défaut de justification suffisante, la candidature sera rejetée comme ne satisfaisant pas aux conditions de participation..

Ordre d'importance :

Nombre minimal de candidats à inviter pour la deuxième étape de la procédure: 3.

L'acheteur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans autre négociation: 3.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère Prix :

Description : 60%.

Critère Qualité :

Description : Il s'agit du critère de la valeur technique pondérée à 40 % décomposée comme suit : • Délais d'exécution : 20 % ; • Les moyens humains et matériels affectés à l'exécution du marché : 10% • Les références et les expériences dans le domaine de l'immobilier : 10 %..

5.1.11 Documents de marché

Pas de restriction en matière d'accès aux documents.

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français.

5.1.12 Conditions du marché public

Soumission électronique : Autorisée

Date limite de réception des offres : 18/11/2025 à 08:00.

Adresse pour la soumission : <https://marches-securises.fr>.

Catalogue électronique : Non autorisée

Langues dans lesquelles les offres ou les demandes de participation peuvent être présentées : français.

Une signature ou un cachet électronique avancé ou qualifié [tel que défini dans le règlement (UE) no 910/2014] est requis.

Variante : Autorisée

Aucun document ne peut être présenté ultérieurement.

Conditions de présentation :

Conditions du marché :

Facturation électronique : Autorisée

Forme juridique qui doit être prise par un groupement de soumissionnaires auquel un marché est attribué : Le mandataire du groupement attributaire doit être solidaire..

5.1.15 Techniques

Aucun

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et révision

Organisation chargée des procédures de médiation : SIM - Société Immobilière de Mayotte (976)

Organisation chargée des procédures de recours : SIM - Société Immobilière de Mayotte (976)

Informations relatives aux délais de recours : Tout différend ou litige relative à la présente consultation relève de la compétence du Tribunal Judiciaire de Saint-Denis (La Réunion) conformément à l'ordonnance n° 2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique.

Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de fiscalité, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée : SIM - Société Immobilière de Mayotte (976)

Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de protection de l'environnement, est

applicable au lieu où la prestation doit être réalisée : SIM - Société Immobilière de Mayotte (976)

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : SIM - Société Immobilière de Mayotte (976)

5.1 LOT N° : LOT-0002

Titre: GROS OEUVRE.

Description: Travaux de GROS OEUVRE.

5.1.1 Objectif

Type de marché: travaux.

Classification CPV: 45230000.

5.1.2 Lieu d'exécution

Pays: France.

5.1.3 Durée estimée

Durée par mois: 61.

5.1.4 Renouvellement

5.1.5 Valeur

5.1.6 Informations générales

Les noms et qualifications professionnelles du personnel affecté à l'exécution du marché doivent être indiqués: Exigence dans le demande de participation

Le marché est financé au moins partiellement par des fonds de l'Union européenne: Projet de passation de marchés financés en totalité ou en partie par des fonds de l'UE.

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui.

5.1.7 Achats stratégiques

Objectif de l'approvisionnement stratégique: none.

Approche de réduction des impacts environnementaux: none.

5.1.8 Critères d'accessibilité

L'utilisation de critères d'accessibilité pour les personnes handicapées dans les spécifications techniques: Des critères d'accessibilité pour les personnes handicapées ne sont pas appliqués avec la justification suivante.

Justification: es critères d'accessibilité ne sont pas applicables à ce lot dans la mesure où les travaux portent exclusivement sur les infrastructures de voirie et de réseaux divers (terrassements, réseaux humides et secs), sans impact direct sur l'accessibilité des bâtiments ou espaces destinés à l'usage du public..

5.1.9 Critères de sélection

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle.

Description : Compte tenu de la nécessité du démarrage rapide du chantier, le candidat devra démontrer, au titre de ses capacités techniques, qu'il dispose ou pourra disposer, pour l'exécution du marché, des moyens matériels adaptés à la nature des prestations. Il s'agit d'une exigence minimale de capacité technique. À défaut de justification suffisante, la candidature sera rejetée comme ne satisfaisant pas aux conditions de participation..

Ordre d'importance :

Nombre minimal de candidats à inviter pour la deuxième étape de la procédure: 3.

L'acheteur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans autre négociation: 3.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère Prix :

Description : 60%.

Critère Qualité :

Description : Il s'agit du critère de la valeur technique pondérée à 40 % décomposée comme suit : • Délais d'exécution : 20 % ; • Les moyens humains et matériels affectés à l'exécution du marché : 10% • Les références et les expériences dans le domaine de l'immobilier : 10 %..

5.1.11 Documents de marché

Pas de restriction en matière d'accès aux documents.

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français.

5.1.12 Conditions du marché public

Soumission électronique : Autorisée

Date limite de réception des offres : 18/11/2025 à 08:00.

Adresse pour la soumission : <https://marches-securises.fr>.

Catalogue électronique : Non autorisée

Langues dans lesquelles les offres ou les demandes de participation peuvent être présentées : français.

Une signature ou un cachet électronique avancé ou qualifié [tel que défini dans le règlement (UE) no 910/2014] est requis.

Variante : Autorisée

Aucun document ne peut être présenté ultérieurement.

Conditions de présentation :

Conditions du marché :

Facturation électronique : Autorisée

Forme juridique qui doit être prise par un groupement de soumissionnaires auquel un marché est attribué : Le mandataire du groupement attributaire doit être solidaire..

5.1.15 Techniques

Aucun

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et révision

Organisation chargée des procédures de médiation : SIM - Société Immobilière de Mayotte (976)

Organisation chargée des procédures de recours : SIM - Société Immobilière de Mayotte (976)

Informations relatives aux délais de recours : Tout différend ou litige relative à la présente consultation relève de la compétence du Tribunal Judiciaire de Saint-Denis (La Réunion) conformément à l'ordonnance n° 2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique.

Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de fiscalité, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée : SIM - Société Immobilière de Mayotte (976)

Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de protection de l'environnement, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée : SIM - Société Immobilière de Mayotte (976)

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : SIM - Société Immobilière de Mayotte (976)

5.1 LOT N° : LOT-0003

Titre: CHARPENTE COUVETURE BARDAGE.

Description: Travaux de CHARPENTE COUVETURE BARDAGE.

5.1.1 Objectif

Type de marché: travaux.

Classification CPV: 45230000.

5.1.2 Lieu d'exécution

Pays: France.

5.1.3 Durée estimée

Durée par mois: 61.

5.1.4 Renouvellement**5.1.5 Valeur****5.1.6 Informations générales**

Les noms et qualifications professionnelles du personnel affecté à l'exécution du marché doivent être indiqués: Exigence dans le demande de participation

Le marché est financé au moins partiellement par des fonds de l'Union européenne: Projet de passation de marchés financés en totalité ou en partie par des fonds de l'UE.

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui.

5.1.7 Achats stratégiques

Objectif de l'approvisionnement stratégique: none.

Approche de réduction des impacts environnementaux: none.

5.1.8 Critères d'accessibilité

L'utilisation de critères d'accessibilité pour les personnes handicapées dans les spécifications techniques: Des critères d'accessibilité pour les personnes handicapées ne sont pas appliqués avec la justification suivante.

Justification: es critères d'accessibilité ne sont pas applicables à ce lot dans la mesure où les travaux portent exclusivement sur les infrastructures de voirie et de réseaux divers (terrassements, réseaux humides et secs), sans impact direct sur l'accessibilité des bâtiments ou espaces destinés à l'usage du public..

5.1.9 Critères de sélection

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle.

Description : Compte tenu de la nécessité du démarrage rapide du chantier, le candidat devra démontrer, au titre de ses capacités techniques, qu'il dispose ou pourra disposer, pour l'exécution du marché, des moyens matériels adaptés à la nature des prestations. Il s'agit d'une exigence minimale de capacité technique. À défaut de justification suffisante, la candidature sera rejetée comme ne satisfaisant pas aux conditions de participation..

Ordre d'importance :

Nombre minimal de candidats à inviter pour la deuxième étape de la procédure: 3.

L'acheteur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans autre négociation: 3.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère Prix :

Description : 60%.

Critère Qualité :

Description : Il s'agit du critère de la valeur technique pondérée à 40 % décomposée comme suit : • Délais d'exécution : 20 % ; • Les moyens humains et matériels affectés à l'exécution du marché : 10% • Les références et les expériences dans le domaine de l'immobilier : 10 %..

5.1.11 Documents de marché

Pas de restriction en matière d'accès aux documents.

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français.

5.1.12 Conditions du marché public

Soumission électronique : Autorisée

Date limite de réception des offres : 18/11/2025 à 08:00.

Adresse pour la soumission : <https://marches-securises.fr>.

Catalogue électronique : Non autorisée

Langues dans lesquelles les offres ou les demandes de participation peuvent être présentées : français.

Une signature ou un cachet électronique avancé ou qualifié [tel que défini dans le règlement (UE) n° 910/2014] est requis.

Variantes : Autorisée

Aucun document ne peut être présenté ultérieurement.

Conditions de présentation :

Conditions du marché :

Facturation électronique : Autorisée

Forme juridique qui doit être prise par un groupement de soumissionnaires auquel un marché est attribué : Le mandataire du groupement attributaire doit être solidaire..

5.1.15 Techniques

Aucun

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et révision

Organisation chargée des procédures de médiation : SIM - Société Immobilière de Mayotte (976)

Organisation chargée des procédures de recours : SIM - Société Immobilière de Mayotte (976)

Informations relatives aux délais de recours : Tout différend ou litige relative à la présente consultation relève de la compétence du Tribunal Judiciaire de Saint-Denis (La Réunion) conformément à l'ordonnance n° 2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique.

Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de fiscalité, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée : SIM - Société Immobilière de Mayotte (976)

Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de protection de l'environnement, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée : SIM - Société Immobilière de Mayotte (976)

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : SIM - Société Immobilière de Mayotte (976)

5.1 LOT N° : LOT-0004

Titre: ETANCHEITE.

Description: Travaux d'ETANCHEITE.

5.1.1 Objectif

Type de marché: travaux.

Classification CPV: 45230000.

5.1.2 Lieu d'exécution

Pays: France.

5.1.3 Durée estimée

Durée par mois: 61.

5.1.4 Renouvellement

5.1.5 Valeur

5.1.6 Informations générales

Les noms et qualifications professionnelles du personnel affecté à l'exécution du marché doivent être indiqués: Exigence dans le demande de participation

Le marché est financé au moins partiellement par des fonds de l'Union européenne: Projet de passation de marchés financés en totalité ou en partie par des fonds de l'UE.

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui.

5.1.7 Achats stratégiques

Objectif de l'approvisionnement stratégique: none.

Approche de réduction des impacts environnementaux: none.

5.1.8 Critères d'accessibilité

L'utilisation de critères d'accessibilité pour les personnes handicapées dans les spécifications techniques: Des critères d'accessibilité pour les personnes handicapées ne sont pas appliqués avec la justification suivante.

Justification: es critères d'accessibilité ne sont pas applicables à ce lot dans la mesure où les travaux portent exclusivement sur les infrastructures de voirie et de réseaux divers (terrassements, réseaux humides et secs), sans impact direct sur l'accessibilité des bâtiments ou espaces destinés à l'usage du public..

5.1.9 Critères de sélection

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle.

Description : Compte tenu de la nécessité du démarrage rapide du chantier, le candidat devra démontrer, au titre de ses capacités techniques, qu'il dispose ou pourra disposer, pour l'exécution du marché, des moyens matériels adaptés à la nature des prestations. Il s'agit d'une exigence minimale de capacité technique. À défaut de justification suffisante, la candidature sera rejetée comme ne satisfaisant pas aux conditions de participation..

Ordre d'importance :

Nombre minimal de candidats à inviter pour la deuxième étape de la procédure: 3.

L'acheteur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans autre négociation: 3.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère Prix :

Description : 60%.

Critère Qualité :

Description : Il s'agit du critère de la valeur technique pondérée à 40 % décomposée comme suit : • Délais d'exécution : 20 % ; • Les moyens humains et matériels affectés à l'exécution du marché : 10% • Les références et les expériences dans le domaine de l'immobilier : 10 %..

5.1.11 Documents de marché

Pas de restriction en matière d'accès aux documents.

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français.

5.1.12 Conditions du marché public

Soumission électronique : Autorisée

Date limite de réception des offres : 18/11/2025 à 08:00.

Adresse pour la soumission : <https://marches-securises.fr>.

Catalogue électronique : Non autorisée

Langues dans lesquelles les offres ou les demandes de participation peuvent être présentées : français.

Une signature ou un cachet électronique avancé ou qualifié [tel que défini dans le règlement (UE) no 910/2014] est requis.

Variantes : Autorisée

Aucun document ne peut être présenté ultérieurement.

Conditions de présentation :

Conditions du marché :

Facturation électronique : Autorisée

Forme juridique qui doit être prise par un groupement de soumissionnaires auquel un marché est attribué : Le mandataire du groupement attributaire doit être solidaire..

5.1.15 Techniques

Aucun

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et révision

Organisation chargée des procédures de médiation : SIM - Société Immobilière de Mayotte (976)

Organisation chargée des procédures de recours : SIM - Société Immobilière de Mayotte (976)

Informations relatives aux délais de recours : Tout différend ou litige relative à la présente consultation relève de la compétence du Tribunal Judiciaire de Saint-Denis (La Réunion) conformément à l'ordonnance n° 2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique.

Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de fiscalité, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée : SIM - Société Immobilière de Mayotte (976)

Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de protection de l'environnement, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée : SIM - Société Immobilière de Mayotte (976)

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : SIM - Société Immobilière de Mayotte (976)

5.1 LOT N° : LOT-0005

Titre: PLOMBERIE VMC.

Description: Travaux de PLOMBERIE VMC.

5.1.1 Objectif

Type de marché: travaux.

Classification CPV: 45230000.

5.1.2 Lieu d'exécution

Pays: France.

5.1.3 Durée estimée

Durée par mois: 61.

5.1.4 Renouvellement

5.1.5 Valeur

5.1.6 Informations générales

Les noms et qualifications professionnelles du personnel affecté à l'exécution du marché doivent être indiqués: Exigence dans le demande de participation

Le marché est financé au moins partiellement par des fonds de l'Union européenne: Projet de passation de marchés financés en totalité ou en partie par des fonds de l'UE.

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui.

5.1.7 Achats stratégiques

Objectif de l'approvisionnement stratégique: none.

Approche de réduction des impacts environnementaux: none.

5.1.8 Critères d'accessibilité

L'utilisation de critères d'accessibilité pour les personnes handicapées dans les spécifications techniques: Des critères d'accessibilité pour les personnes handicapées ne sont pas appliqués avec la justification suivante.

Justification: es critères d'accessibilité ne sont pas applicables à ce lot dans la mesure où les travaux portent exclusivement sur les infrastructures de voirie et de réseaux divers (terrassements, réseaux humides et secs), sans impact direct sur l'accessibilité des bâtiments ou espaces destinés à l'usage du public..

5.1.9 Critères de sélection

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle.

Description : Compte tenu de la nécessité du démarrage rapide du chantier, le candidat devra démontrer, au titre de ses capacités techniques, qu'il dispose ou pourra disposer, pour l'exécution du marché, des moyens matériels adaptés à la nature des prestations. Il s'agit d'une exigence minimale de capacité technique. À défaut de justification suffisante, la candidature sera rejetée comme ne satisfaisant pas aux conditions de participation..

Ordre d'importance :

Nombre minimal de candidats à inviter pour la deuxième étape de la procédure: 3.

L'acheteur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans autre négociation: 3.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère Prix :

Description : 60%.

Critère Qualité :

Description : Il s'agit du critère de la valeur technique pondérée à 40 % décomposée comme suit : • Délais d'exécution : 20 % ; • Les moyens humains et matériels affectés à l'exécution du marché : 10% • Les références et les expériences dans le domaine de l'immobilier : 10 %..

5.1.11 Documents de marché

Pas de restriction en matière d'accès aux documents.

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français.

5.1.12 Conditions du marché public

Soumission électronique : Autorisée

Date limite de réception des offres : 18/11/2025 à 08:00.

Adresse pour la soumission : <https://marches-securises.fr>.

Catalogue électronique : Non autorisée

Langues dans lesquelles les offres ou les demandes de participation peuvent être présentées : français.

Une signature ou un cachet électronique avancé ou qualifié [tel que défini dans le règlement (UE) no 910/2014] est requis.

Variantes : Autorisée

Aucun document ne peut être présenté ultérieurement.

Conditions de présentation :

Conditions du marché :

Facturation électronique : Autorisée

Forme juridique qui doit être prise par un groupement de soumissionnaires auquel un marché est attribué : Le mandataire du groupement attributaire doit être solidaire..

5.1.15 Techniques

Aucun

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et révision

Organisation chargée des procédures de médiation : SIM - Société Immobilière de Mayotte (976)

Organisation chargée des procédures de recours : SIM - Société Immobilière de Mayotte (976)

Informations relatives aux délais de recours : Tout différend ou litige relative à la présente consultation relève de la compétence du

Tribunal Judiciaire de Saint-Denis (La Réunion) conformément à l'ordonnance n° 2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique.

Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de fiscalité, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée : SIM - Société Immobilière de Mayotte (976)

Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de protection de l'environnement, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée : SIM - Société Immobilière de Mayotte (976)

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : SIM - Société Immobilière de Mayotte (976)

5.1 LOT N° : LOT-0006

Titre: EAU CHAUDE SOLAIRE.

Description: Travaux d'EAU CHAUDE SOLAIRE.

5.1.1 Objectif

Type de marché: travaux.

Classification CPV: 45230000.

5.1.2 Lieu d'exécution

Pays: France.

5.1.3 Durée estimée

Durée par mois: 61.

5.1.4 Renouvellement

5.1.5 Valeur

5.1.6 Informations générales

Les noms et qualifications professionnelles du personnel affecté à l'exécution du marché doivent être indiqués: Exigence dans le demande de participation

Le marché est financé au moins partiellement par des fonds de l'Union européenne: Projet de passation de marchés financés en totalité ou en partie par des fonds de l'UE.

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui.

5.1.7 Achats stratégiques

Objectif de l'approvisionnement stratégique: none.

Approche de réduction des impacts environnementaux: none.

5.1.8 Critères d'accessibilité

L'utilisation de critères d'accessibilité pour les personnes handicapées dans les spécifications techniques: Des critères d'accessibilité pour les personnes handicapées ne sont pas appliqués avec la justification suivante.

Justification: es critères d'accessibilité ne sont pas applicables à ce lot dans la mesure où les travaux portent exclusivement sur les infrastructures de voirie et de réseaux divers (terrassements, réseaux humides et secs), sans impact direct sur l'accessibilité des bâtiments ou espaces destinés à l'usage du public..

5.1.9 Critères de sélection

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle.

Description : Compte tenu de la nécessité du démarrage rapide du chantier, le candidat devra démontrer, au titre de ses capacités techniques, qu'il dispose ou pourra disposer, pour l'exécution du marché, des moyens matériels adaptés à la nature des prestations. Il s'agit d'une exigence minimale de capacité technique. À défaut de justification suffisante, la candidature sera rejetée comme ne satisfaisant pas aux conditions de participation..

Ordre d'importance :

Nombre minimal de candidats à inviter pour la deuxième étape de la procédure: 3.

L'acheteur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans autre négociation: 3.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère Prix :

Description : 60%.

Critère Qualité :

Description : Il s'agit du critère de la valeur technique pondérée à 40 % décomposée comme suit : • Délais d'exécution : 20 % ; • Les moyens humains et matériels affectés à l'exécution du marché : 10% • Les références et les expériences dans le domaine de l'immobilier : 10 %..

5.1.11 Documents de marché

Pas de restriction en matière d'accès aux documents.

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français.

5.1.12 Conditions du marché public

Soumission électronique : Autorisée

Date limite de réception des offres : 18/11/2025 à 08:00.

Adresse pour la soumission : <https://marches-securises.fr>.

Catalogue électronique : Non autorisée

Langues dans lesquelles les offres ou les demandes de participation peuvent être présentées : français.
Une signature ou un cachet électronique avancé ou qualifié [tel que défini dans le règlement (UE) n° 910/2014] est requis.
Variantes : Autorisée
Aucun document ne peut être présenté ultérieurement.

Conditions de présentation :

Conditions du marché :

Facturation électronique : Autorisée
Forme juridique qui doit être prise par un groupement de soumissionnaires auquel un marché est attribué : Le mandataire du groupement attributaire doit être solidaire..

5.1.15 Techniques

Aucun
Informations sur le système d'acquisition dynamique:
Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et révision

Organisation chargée des procédures de médiation : SIM - Société Immobilière de Mayotte (976)
Organisation chargée des procédures de recours : SIM - Société Immobilière de Mayotte (976)
Informations relatives aux délais de recours : Tout différend ou litige relative à la présente consultation relève de la compétence du Tribunal Judiciaire de Saint-Denis (La Réunion) conformément à l'ordonnance n° 2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique.
Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de fiscalité, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée : SIM - Société Immobilière de Mayotte (976)
Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de protection de l'environnement, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée : SIM - Société Immobilière de Mayotte (976)
Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : SIM - Société Immobilière de Mayotte (976)

5.1 LOT N° : LOT-0007

Titre: ELECTRICITE.
Description: Travaux d'ELECTRICITE.

5.1.1 Objectif

Type de marché: travaux.
Classification CPV: 45230000.

5.1.2 Lieu d'exécution

Pays: France.

5.1.3 Durée estimée

Durée par mois: 61.

5.1.4 Renouvellement

5.1.5 Valeur

5.1.6 Informations générales

Les noms et qualifications professionnelles du personnel affecté à l'exécution du marché doivent être indiqués: Exigence dans le demande de participation
Le marché est financé au moins partiellement par des fonds de l'Union européenne: Projet de passation de marchés financés en totalité ou en partie par des fonds de l'UE.
Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui.

5.1.7 Achats stratégiques

Objectif de l'approvisionnement stratégique: none.
Approche de réduction des impacts environnementaux: none.

5.1.8 Critères d'accessibilité

L'utilisation de critères d'accessibilité pour les personnes handicapées dans les spécifications techniques: Des critères d'accessibilité pour les personnes handicapées ne sont pas appliqués avec la justification suivante.
Justification: es critères d'accessibilité ne sont pas applicables à ce lot dans la mesure où les travaux portent exclusivement sur les infrastructures de voirie et de réseaux divers (terrassements, réseaux humides et secs), sans impact direct sur l'accessibilité des bâtiments ou espaces destinés à l'usage du public..

5.1.9 Critères de sélection

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle.
Description : Compte tenu de la nécessité du démarrage rapide du chantier, le candidat devra démontrer, au titre de ses capacités techniques, qu'il dispose ou pourra disposer, pour l'exécution du marché, des moyens matériels adaptés à la nature des prestations. Il s'agit d'une exigence minimale de capacité technique. À défaut de justification suffisante, la candidature sera rejetée comme ne satisfaisant pas aux conditions de participation..
Ordre d'importance :

Nombre minimal de candidats à inviter pour la deuxième étape de la procédure: 3.

L'acheteur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans autre négociation: 3.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère Prix :

Description : 60%.

Critère Qualité :

Description : Il s'agit du critère de la valeur technique pondérée à 40 % décomposée comme suit : • Délais d'exécution : 20 % ; • Les moyens humains et matériels affectés à l'exécution du marché : 10% • Les références et les expériences dans le domaine de l'immobilier : 10 %..

5.1.11 Documents de marché

Pas de restriction en matière d'accès aux documents.

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français.

5.1.12 Conditions du marché public

Soumission électronique : Autorisée

Date limite de réception des offres : 18/11/2025 à 08:00.

Adresse pour la soumission : <https://marches-securises.fr>.

Catalogue électronique : Non autorisée

Langues dans lesquelles les offres ou les demandes de participation peuvent être présentées : français.

Une signature ou un cachet électronique avancé ou qualifié [tel que défini dans le règlement (UE) no 910/2014] est requis.

Variante : Autorisée

Aucun document ne peut être présenté ultérieurement.

Conditions de présentation :

Conditions du marché :

Facturation électronique : Autorisée

Forme juridique qui doit être prise par un groupement de soumissionnaires auquel un marché est attribué : Le mandataire du groupement attributaire doit être solidaire..

5.1.15 Techniques

Aucun

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et révision

Organisation chargée des procédures de médiation : SIM - Société Immobilière de Mayotte (976)

Organisation chargée des procédures de recours : SIM - Société Immobilière de Mayotte (976)

Informations relatives aux délais de recours : Tout différend ou litige relative à la présente consultation relève de la compétence du Tribunal Judiciaire de Saint-Denis (La Réunion) conformément à l'ordonnance n° 2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique.

Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de fiscalité, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée : SIM - Société Immobilière de Mayotte (976)

Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de protection de

l'environnement, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée : SIM - Société Immobilière de Mayotte (976)

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : SIM - Société Immobilière de Mayotte (976)

5.1 LOT N° : LOT-0008

Titre: ASCENSEUR.

Description: Travaux d'ASCENSEUR.

5.1.1 Objectif

Type de marché: travaux.

Classification CPV: 45230000.

5.1.2 Lieu d'exécution

Pays: France.

5.1.3 Durée estimée

Durée par mois: 61.

5.1.4 Renouvellement

5.1.5 Valeur

5.1.6 Informations générales

Les noms et qualifications professionnelles du personnel affecté à l'exécution du marché doivent être indiqués: Exigence dans le demande de participation

Le marché est financé au moins partiellement par des fonds de l'Union européenne: Projet de passation de marchés financés en totalité ou en partie par des fonds de l'UE.

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui.

5.1.7 Achats stratégiques

Objectif de l'approvisionnement stratégique: none.
Approche de réduction des impacts environnementaux: none.

5.1.8 Critères d'accessibilité

L'utilisation de critères d'accessibilité pour les personnes handicapées dans les spécifications techniques: Des critères d'accessibilité pour les personnes handicapées ne sont pas appliqués avec la justification suivante.
Justification: es critères d'accessibilité ne sont pas applicables à ce lot dans la mesure où les travaux portent exclusivement sur les infrastructures de voirie et de réseaux divers (terrassements, réseaux humides et secs), sans impact direct sur l'accessibilité des bâtiments ou espaces destinés à l'usage du public..

5.1.9 Critères de sélection

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle.

Description : Compte tenu de la nécessité du démarrage rapide du chantier, le candidat devra démontrer, au titre de ses capacités techniques, qu'il dispose ou pourra disposer, pour l'exécution du marché, des moyens matériels adaptés à la nature des prestations. Il s'agit d'une exigence minimale de capacité technique. À défaut de justification suffisante, la candidature sera rejetée comme ne satisfaisant pas aux conditions de participation..

Ordre d'importance :

Nombre minimal de candidats à inviter pour la deuxième étape de la procédure: 3.

L'acheteur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans autre négociation: 3.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère Prix :

Description : 60%.

Critère Qualité :

Description : Il s'agit du critère de la valeur technique pondérée à 40 % décomposée comme suit : • Délais d'exécution : 20 % ; • Les moyens humains et matériels affectés à l'exécution du marché : 10% • Les références et les expériences dans le domaine de l'immobilier : 10 %..

5.1.11 Documents de marché

Pas de restriction en matière d'accès aux documents.

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français.

5.1.12 Conditions du marché public

Soumission électronique : Autorisée

Date limite de réception des offres : 18/11/2025 à 08:00.

Adresse pour la soumission : <https://marches-securises.fr>.

Catalogue électronique : Non autorisée

Langues dans lesquelles les offres ou les demandes de participation peuvent être présentées : français.

Une signature ou un cachet électronique avancé ou qualifié [tel que défini dans le règlement (UE) no 910/2014] est requis.

Variantes : Autorisée

Aucun document ne peut être présenté ultérieurement.

Conditions de présentation :

Conditions du marché :

Facturation électronique : Autorisée

Forme juridique qui doit être prise par un groupement de soumissionnaires auquel un marché est attribué : Le mandataire du groupement attributaire doit être solidaire..

5.1.15 Techniques

Aucun

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et révision

Organisation chargée des procédures de médiation : SIM - Société Immobilière de Mayotte (976)

Organisation chargée des procédures de recours : SIM - Société Immobilière de Mayotte (976)

Informations relatives aux délais de recours : Tout différend ou litige relative à la présente consultation relève de la compétence du Tribunal Judiciaire de Saint-Denis (La Réunion) conformément à l'ordonnance n° 2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique.

Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de fiscalité, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée : SIM - Société Immobilière de Mayotte (976)

Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de protection de l'environnement, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée : SIM - Société Immobilière de Mayotte (976)

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : SIM - Société Immobilière de Mayotte (976)

5.1 LOT N° : LOT-0009

Titre: CLOISONS FAUX PLAFONDS.

Description: Travaux de CLOISONS FAUX PLAFONDS.

5.1.1 Objectif

Type de marché: travaux.
Classification CPV: 45230000.

5.1.2 Lieu d'exécution

Pays: France.

5.1.3 Durée estimée

Durée par mois: 61.

5.1.4 Renouvellement

5.1.5 Valeur

5.1.6 Informations générales

Les noms et qualifications professionnelles du personnel affecté à l'exécution du marché doivent être indiqués: Exigence dans le demande de participation
Le marché est financé au moins partiellement par des fonds de l'Union européenne: Projet de passation de marchés financés en totalité ou en partie par des fonds de l'UE.
Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui.

5.1.7 Achats stratégiques

Objectif de l'approvisionnement stratégique: none.
Approche de réduction des impacts environnementaux: none.

5.1.8 Critères d'accessibilité

L'utilisation de critères d'accessibilité pour les personnes handicapées dans les spécifications techniques: Des critères d'accessibilité pour les personnes handicapées ne sont pas appliqués avec la justification suivante.
Justification: es critères d'accessibilité ne sont pas applicables à ce lot dans la mesure où les travaux portent exclusivement sur les infrastructures de voirie et de réseaux divers (terrassements, réseaux humides et secs), sans impact direct sur l'accessibilité des bâtiments ou espaces destinés à l'usage du public..

5.1.9 Critères de sélection

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle.
Description : Compte tenu de la nécessité du démarrage rapide du chantier, le candidat devra démontrer, au titre de ses capacités techniques, qu'il dispose ou pourra disposer, pour l'exécution du marché, des moyens matériels adaptés à la nature des prestations. Il s'agit d'une exigence minimale de capacité technique. À défaut de justification suffisante, la candidature sera rejetée comme ne satisfaisant pas aux conditions de participation..
Ordre d'importance :

Nombre minimal de candidats à inviter pour la deuxième étape de la procédure: 3.

L'acheteur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans autre négociation: 3.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère Prix :

Description : 60%.

Critère Qualité :

Description : Il s'agit du critère de la valeur technique pondérée à 40 % décomposée comme suit : • Délais d'exécution : 20 % ; • Les moyens humains et matériels affectés à l'exécution du marché : 10% • Les références et les expériences dans le domaine de l'immobilier : 10 %..

5.1.11 Documents de marché

Pas de restriction en matière d'accès aux documents.
Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français.

5.1.12 Conditions du marché public

Soumission électronique : Autorisée
Date limite de réception des offres : 18/11/2025 à 08:00.
Adresse pour la soumission : <https://marches-securises.fr>.
Catalogue électronique : Non autorisée
Langues dans lesquelles les offres ou les demandes de participation peuvent être présentées : français.
Une signature ou un cachet électronique avancé ou qualifié [tel que défini dans le règlement (UE) no 910/2014] est requis.
Variantes : Autorisée
Aucun document ne peut être présenté ultérieurement.

Conditions de présentation :

Conditions du marché :

Facturation électronique : Autorisée
Forme juridique qui doit être prise par un groupement de soumissionnaires auquel un marché est attribué : Le mandataire du groupement attributaire doit être solidaire..

5.1.15 Techniques

Aucun

Informations sur le système d'acquisition dynamique:
Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et révision

Organisation chargée des procédures de médiation : SIM - Société Immobilière de Mayotte (976)

Organisation chargée des procédures de recours : SIM - Société Immobilière de Mayotte (976)

Informations relatives aux délais de recours : Tout différend ou litige relative à la présente consultation relève de la compétence du Tribunal Judiciaire de Saint-Denis (La Réunion) conformément à l'ordonnance n° 2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique.

Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de fiscalité, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée : SIM - Société Immobilière de Mayotte (976)

Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de protection de l'environnement, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée : SIM - Société Immobilière de Mayotte (976)

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : SIM - Société Immobilière de Mayotte (976)

5.1 LOT N° : LOT-0010

Titre: MENUISERIES BOIS.

Description: Travaux de MENUISERIES BOIS.

5.1.1 Objectif

Type de marché: travaux.

Classification CPV: 45230000.

5.1.2 Lieu d'exécution

Pays: France.

5.1.3 Durée estimée

Durée par mois: 61.

5.1.4 Renouvellement

5.1.5 Valeur

5.1.6 Informations générales

Les noms et qualifications professionnelles du personnel affecté à l'exécution du marché doivent être indiqués: Exigence dans le demande de participation

Le marché est financé au moins partiellement par des fonds de l'Union européenne: Projet de passation de marchés financés en totalité ou en partie par des fonds de l'UE.

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui.

5.1.7 Achats stratégiques

Objectif de l'approvisionnement stratégique: none.

Approche de réduction des impacts environnementaux: none.

5.1.8 Critères d'accessibilité

L'utilisation de critères d'accessibilité pour les personnes handicapées dans les spécifications techniques: Des critères d'accessibilité pour les personnes handicapées ne sont pas appliqués avec la justification suivante.

Justification: es critères d'accessibilité ne sont pas applicables à ce lot dans la mesure où les travaux portent exclusivement sur les infrastructures de voirie et de réseaux divers (terrassements, réseaux humides et secs), sans impact direct sur l'accessibilité des bâtiments ou espaces destinés à l'usage du public..

5.1.9 Critères de sélection

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle.

Description : Compte tenu de la nécessité du démarrage rapide du chantier, le candidat devra démontrer, au titre de ses capacités techniques, qu'il dispose ou pourra disposer, pour l'exécution du marché, des moyens matériels adaptés à la nature des prestations. Il s'agit d'une exigence minimale de capacité technique. À défaut de justification suffisante, la candidature sera rejetée comme ne satisfaisant pas aux conditions de participation..

Ordre d'importance :

Nombre minimal de candidats à inviter pour la deuxième étape de la procédure: 3.

L'acheteur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans autre négociation: 3.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère Prix :

Description : 60%.

Critère Qualité :

Description : Il s'agit du critère de la valeur technique pondérée à 40 % décomposée comme suit : • Délais d'exécution : 20 % ; • Les moyens humains et matériels affectés à l'exécution du marché : 10% • Les références et les expériences dans le domaine de l'immobilier : 10 %..

5.1.11 Documents de marché

Pas de restriction en matière d'accès aux documents.

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français.

5.1.12 Conditions du marché public

Soumission électronique : Autorisée

Date limite de réception des offres : 18/11/2025 à 08:00.

Adresse pour la soumission : <https://marches-securises.fr>.

Catalogue électronique : Non autorisée

Langues dans lesquelles les offres ou les demandes de participation peuvent être présentées : français.

Une signature ou un cachet électronique avancé ou qualifié [tel que défini dans le règlement (UE) no 910/2014] est requis.

Variantes : Autorisée

Aucun document ne peut être présenté ultérieurement.

Conditions de présentation :

Conditions du marché :

Facturation électronique : Autorisée

Forme juridique qui doit être prise par un groupement de soumissionnaires auquel un marché est attribué : Le mandataire du groupement attributaire doit être solidaire..

5.1.15 Techniques

Aucun

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et révision

Organisation chargée des procédures de médiation : SIM - Société Immobilière de Mayotte (976)

Organisation chargée des procédures de recours : SIM - Société Immobilière de Mayotte (976)

Informations relatives aux délais de recours : Tout différend ou litige relative à la présente consultation relève de la compétence du Tribunal Judiciaire de Saint-Denis (La Réunion) conformément à l'ordonnance n° 2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique.

Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de fiscalité, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée : SIM - Société Immobilière de Mayotte (976)

Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de protection de l'environnement, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée : SIM - Société Immobilière de Mayotte (976)

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : SIM - Société Immobilière de Mayotte (976)

5.1 LOT N° : LOT-0011

Titre: MENUISERIES ALUMINIUM.

Description: Travaux de MENUISERIES ALUMINIUM.

5.1.1 Objectif

Type de marché: travaux.

Classification CPV: 45230000.

5.1.2 Lieu d'exécution

Pays: France.

5.1.3 Durée estimée

Durée par mois: 61.

5.1.4 Renouvellement

5.1.5 Valeur

5.1.6 Informations générales

Les noms et qualifications professionnelles du personnel affecté à l'exécution du marché doivent être indiqués: Exigence dans le demande de participation

Le marché est financé au moins partiellement par des fonds de l'Union européenne: Projet de passation de marchés financés en totalité ou en partie par des fonds de l'UE.

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui.

5.1.7 Achats stratégiques

Objectif de l'approvisionnement stratégique: none.

Approche de réduction des impacts environnementaux: none.

5.1.8 Critères d'accessibilité

L'utilisation de critères d'accessibilité pour les personnes handicapées dans les spécifications techniques: Des critères d'accessibilité pour les personnes handicapées ne sont pas appliqués avec la justification suivante.

Justification: es critères d'accessibilité ne sont pas applicables à ce lot dans la mesure où les travaux portent exclusivement sur les infrastructures de voirie et de réseaux divers (terrassements, réseaux humides et secs), sans impact direct sur l'accessibilité des bâtiments ou espaces destinés à l'usage du public..

5.1.9 Critères de sélection

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle.

Description : Compte tenu de la nécessité du démarrage rapide du chantier, le candidat devra démontrer, au titre de ses capacités techniques, qu'il dispose ou pourra disposer, pour l'exécution du marché, des moyens matériels adaptés à la nature des prestations. Il s'agit d'une exigence minimale de capacité technique. À défaut de justification suffisante, la candidature sera rejetée comme ne satisfaisant pas aux conditions de participation..

Ordre d'importance :

Nombre minimal de candidats à inviter pour la deuxième étape de la procédure: 3.

L'acheteur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans autre négociation: 3.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère Prix :

Description : 60%.

Critère Qualité :

Description : Il s'agit du critère de la valeur technique pondérée à 40 % décomposée comme suit : • Délais d'exécution : 20 % ; • Les moyens humains et matériels affectés à l'exécution du marché : 10% • Les références et les expériences dans le domaine de l'immobilier : 10 %..

5.1.11 Documents de marché

Pas de restriction en matière d'accès aux documents.

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français.

5.1.12 Conditions du marché public

Soumission électronique : Autorisée

Date limite de réception des offres : 18/11/2025 à 08:00.

Adresse pour la soumission : <https://marches-securises.fr>.

Catalogue électronique : Non autorisée

Langues dans lesquelles les offres ou les demandes de participation peuvent être présentées : français.

Une signature ou un cachet électronique avancé ou qualifié [tel que défini dans le règlement (UE) no 910/2014] est requis.

Variantes : Autorisée

Aucun document ne peut être présenté ultérieurement.

Conditions de présentation :

Conditions du marché :

Facturation électronique : Autorisée

Forme juridique qui doit être prise par un groupement de soumissionnaires auquel un marché est attribué : Le mandataire du groupement attributaire doit être solidaire..

5.1.15 Techniques

Aucun

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et révision

Organisation chargée des procédures de médiation : SIM - Société Immobilière de Mayotte (976)

Organisation chargée des procédures de recours : SIM - Société Immobilière de Mayotte (976)

Informations relatives aux délais de recours : Tout différend ou litige relative à la présente consultation relève de la compétence du Tribunal Judiciaire de Saint-Denis (La Réunion) conformément à l'ordonnance n° 2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique.

Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de fiscalité, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée : SIM - Société Immobilière de Mayotte (976)

Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de protection de l'environnement, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée : SIM - Société Immobilière de Mayotte (976)

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : SIM - Société Immobilière de Mayotte (976)

5.1 LOT N° : LOT-0012

Titre: METALLERIES.

Description: Travaux de METALLERIES.

5.1.1 Objectif

Type de marché: travaux.

Classification CPV: 45230000.

5.1.2 Lieu d'exécution

Pays: France.

5.1.3 Durée estimée

Durée par mois: 61.

5.1.4 Renouvellement

5.1.5 Valeur

5.1.6 Informations générales

Les noms et qualifications professionnelles du personnel affecté à l'exécution du marché doivent être indiqués: Exigence dans le demande de participation

Le marché est financé au moins partiellement par des fonds de l'Union européenne: Projet de passation de marchés financés en totalité ou en partie par des fonds de l'UE.

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui.

5.1.7 Achats stratégiques

Objectif de l'approvisionnement stratégique: none.

Approche de réduction des impacts environnementaux: none.

5.1.8 Critères d'accessibilité

L'utilisation de critères d'accessibilité pour les personnes handicapées dans les spécifications techniques: Des critères d'accessibilité pour les personnes handicapées ne sont pas appliqués avec la justification suivante.

Justification: es critères d'accessibilité ne sont pas applicables à ce lot dans la mesure où les travaux portent exclusivement sur les infrastructures de voirie et de réseaux divers (terrassements, réseaux humides et secs), sans impact direct sur l'accessibilité des bâtiments ou espaces destinés à l'usage du public..

5.1.9 Critères de sélection

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle.

Description : Compte tenu de la nécessité du démarrage rapide du chantier, le candidat devra démontrer, au titre de ses capacités techniques, qu'il dispose ou pourra disposer, pour l'exécution du marché, des moyens matériels adaptés à la nature des prestations. Il s'agit d'une exigence minimale de capacité technique. À défaut de justification suffisante, la candidature sera rejetée comme ne satisfaisant pas aux conditions de participation..

Ordre d'importance :

Nombre minimal de candidats à inviter pour la deuxième étape de la procédure: 3.

L'acheteur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans autre négociation: 3.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère Prix :

Description : 60%.

Critère Qualité :

Description : Il s'agit du critère de la valeur technique pondérée à 40 % décomposée comme suit : • Délais d'exécution : 20 % ; • Les moyens humains et matériels affectés à l'exécution du marché : 10% • Les références et les expériences dans le domaine de l'immobilier : 10 %..

5.1.11 Documents de marché

Pas de restriction en matière d'accès aux documents.

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français.

5.1.12 Conditions du marché public

Soumission électronique : Autorisée

Date limite de réception des offres : 18/11/2025 à 08:00.

Adresse pour la soumission : <https://marches-securises.fr>.

Catalogue électronique : Non autorisée

Langues dans lesquelles les offres ou les demandes de participation peuvent être présentées : français.

Une signature ou un cachet électronique avancé ou qualifié [tel que défini dans le règlement (UE) no 910/2014] est requis.

Variantes : Autorisée

Aucun document ne peut être présenté ultérieurement.

Conditions de présentation :

Conditions du marché :

Facturation électronique : Autorisée

Forme juridique qui doit être prise par un groupement de soumissionnaires auquel un marché est attribué : Le mandataire du groupement attributaire doit être solidaire..

5.1.15 Techniques

Aucun

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et révision

Organisation chargée des procédures de médiation : SIM - Société Immobilière de Mayotte (976)

Organisation chargée des procédures de recours : SIM - Société Immobilière de Mayotte (976)

Informations relatives aux délais de recours : Tout différend ou litige relative à la présente consultation relève de la compétence du Tribunal Judiciaire de Saint-Denis (La Réunion) conformément à l'ordonnance n° 2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique.

Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de fiscalité, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée : SIM - Société Immobilière de Mayotte (976)

Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de protection de l'environnement, est

applicable au lieu où la prestation doit être réalisée : SIM - Société Immobilière de Mayotte (976)

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : SIM - Société Immobilière de Mayotte (976)

5.1 LOT N° : LOT-0013

Titre: REVETEMENTS DE SOL ET MURS.

Description: Travaux de REVETEMENTS DE SOL ET MURS.

5.1.1 Objectif

Type de marché: travaux.

Classification CPV: 45230000.

5.1.2 Lieu d'exécution

Pays: France.

5.1.3 Durée estimée

Durée par mois: 61.

5.1.4 Renouvellement

5.1.5 Valeur

5.1.6 Informations générales

Les noms et qualifications professionnelles du personnel affecté à l'exécution du marché doivent être indiqués: Exigence dans le demande de participation

Le marché est financé au moins partiellement par des fonds de l'Union européenne: Projet de passation de marchés financés en totalité ou en partie par des fonds de l'UE.

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui.

5.1.7 Achats stratégiques

Objectif de l'approvisionnement stratégique: none.

Approche de réduction des impacts environnementaux: none.

5.1.8 Critères d'accessibilité

L'utilisation de critères d'accessibilité pour les personnes handicapées dans les spécifications techniques: Des critères d'accessibilité pour les personnes handicapées ne sont pas appliqués avec la justification suivante.

Justification: es critères d'accessibilité ne sont pas applicables à ce lot dans la mesure où les travaux portent exclusivement sur les infrastructures de voirie et de réseaux divers (terrassements, réseaux humides et secs), sans impact direct sur l'accessibilité des bâtiments ou espaces destinés à l'usage du public..

5.1.9 Critères de sélection

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle.

Description : Compte tenu de la nécessité du démarrage rapide du chantier, le candidat devra démontrer, au titre de ses capacités techniques, qu'il dispose ou pourra disposer, pour l'exécution du marché, des moyens matériels adaptés à la nature des prestations. Il s'agit d'une exigence minimale de capacité technique. À défaut de justification suffisante, la candidature sera rejetée comme ne satisfaisant pas aux conditions de participation..

Ordre d'importance :

Nombre minimal de candidats à inviter pour la deuxième étape de la procédure: 3.

L'acheteur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans autre négociation: 3.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère Prix :

Description : 60%.

Critère Qualité :

Description : Il s'agit du critère de la valeur technique pondérée à 40 % décomposée comme suit : • Délais d'exécution : 20 % ; • Les moyens humains et matériels affectés à l'exécution du marché : 10% • Les références et les expériences dans le domaine de l'immobilier : 10 %..

5.1.11 Documents de marché

Pas de restriction en matière d'accès aux documents.

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français.

5.1.12 Conditions du marché public

Soumission électronique : Autorisée

Date limite de réception des offres : 18/11/2025 à 08:00.

Adresse pour la soumission : <https://marches-securises.fr>.

Catalogue électronique : Non autorisée

Langues dans lesquelles les offres ou les demandes de participation peuvent être présentées : français.

Une signature ou un cachet électronique avancé ou qualifié [tel que défini dans le règlement (UE) no 910/2014] est requis.

Variante : Autorisée

Aucun document ne peut être présenté ultérieurement.

Conditions de présentation :

Conditions du marché :

Facturation électronique : Autorisée

Forme juridique qui doit être prise par un groupement de soumissionnaires auquel un marché est attribué : Le mandataire du groupement attributaire doit être solidaire..

5.1.15 Techniques

Aucun

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et révision

Organisation chargée des procédures de médiation : SIM - Société Immobilière de Mayotte (976)

Organisation chargée des procédures de recours : SIM - Société Immobilière de Mayotte (976)

Informations relatives aux délais de recours : Tout différend ou litige relative à la présente consultation relève de la compétence du Tribunal Judiciaire de Saint-Denis (La Réunion) conformément à l'ordonnance n° 2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique.

Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de fiscalité, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée : SIM - Société Immobilière de Mayotte (976)

Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de protection de l'environnement, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée : SIM - Société Immobilière de Mayotte (976)

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : SIM - Société Immobilière de Mayotte (976)

5.1 LOT N° : LOT-0014

Titre: PEINTURE.

Description: Travaux de PEINTURE.

5.1.1 Objectif

Type de marché: travaux.

Classification CPV: 45230000.

5.1.2 Lieu d'exécution

Pays: France.

5.1.3 Durée estimée

Durée par mois: 61.

5.1.4 Renouvellement**5.1.5 Valeur****5.1.6 Informations générales**

Les noms et qualifications professionnelles du personnel affecté à l'exécution du marché doivent être indiqués: Exigence dans le demande de participation

Le marché est financé au moins partiellement par des fonds de l'Union européenne: Projet de passation de marchés financés en totalité ou en partie par des fonds de l'UE.

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui.

5.1.7 Achats stratégiques

Objectif de l'approvisionnement stratégique: none.

Approche de réduction des impacts environnementaux: none.

5.1.8 Critères d'accessibilité

L'utilisation de critères d'accessibilité pour les personnes handicapées dans les spécifications techniques: Des critères d'accessibilité pour les personnes handicapées ne sont pas appliqués avec la justification suivante.

Justification: es critères d'accessibilité ne sont pas applicables à ce lot dans la mesure où les travaux portent exclusivement sur les infrastructures de voirie et de réseaux divers (terrassements, réseaux humides et secs), sans impact direct sur l'accessibilité des bâtiments ou espaces destinés à l'usage du public..

5.1.9 Critères de sélection

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle.

Description : Compte tenu de la nécessité du démarrage rapide du chantier, le candidat devra démontrer, au titre de ses capacités techniques, qu'il dispose ou pourra disposer, pour l'exécution du marché, des moyens matériels adaptés à la nature des prestations. Il s'agit d'une exigence minimale de capacité technique. À défaut de justification suffisante, la candidature sera rejetée comme ne satisfaisant pas aux conditions de participation..

Ordre d'importance :

Nombre minimal de candidats à inviter pour la deuxième étape de la procédure: 3.

L'acheteur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans autre négociation: 3.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère Prix :

Description : 60%.

Critère Qualité :

Description : Il s'agit du critère de la valeur technique pondérée à 40 % décomposée comme suit : • Délais d'exécution : 20 % ; • Les moyens humains et matériels affectés à l'exécution du marché : 10% • Les références et les expériences dans le domaine de l'immobilier : 10 %..

5.1.11 Documents de marché

Pas de restriction en matière d'accès aux documents.

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français.

5.1.12 Conditions du marché public

Soumission électronique : Autorisée

Date limite de réception des offres : 18/11/2025 à 08:00.

Adresse pour la soumission : <https://marches-securises.fr>.

Catalogue électronique : Non autorisée

Langues dans lesquelles les offres ou les demandes de participation peuvent être présentées : français.

Une signature ou un cachet électronique avancé ou qualifié [tel que défini dans le règlement (UE) n° 910/2014] est requis.

Variantes : Autorisée

Aucun document ne peut être présenté ultérieurement.

Conditions de présentation :

Conditions du marché :

Facturation électronique : Autorisée

Forme juridique qui doit être prise par un groupement de soumissionnaires auquel un marché est attribué : Le mandataire du groupement attributaire doit être solidaire..

5.1.15 Techniques

Aucun

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et révision

Organisation chargée des procédures de médiation : SIM - Société Immobilière de Mayotte (976)

Organisation chargée des procédures de recours : SIM - Société Immobilière de Mayotte (976)

Informations relatives aux délais de recours : Tout différend ou litige relative à la présente consultation relève de la compétence du Tribunal Judiciaire de Saint-Denis (La Réunion) conformément à l'ordonnance n° 2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique.

Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de fiscalité, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée : SIM - Société Immobilière de Mayotte (976)

Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de protection de l'environnement, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée : SIM - Société Immobilière de Mayotte (976)

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : SIM - Société Immobilière de Mayotte (976)

5.1 LOT N° : LOT-0015

Titre: BASSE TENSION.

Description: Travaux de BASSE TENSION.

5.1.1 Objectif

Type de marché: travaux.

Classification CPV: 45230000.

5.1.2 Lieu d'exécution

Pays: France.

5.1.3 Durée estimée

Durée par mois: 61.

5.1.4 Renouvellement

5.1.5 Valeur

5.1.6 Informations générales

Les noms et qualifications professionnelles du personnel affecté à l'exécution du marché doivent être indiqués: Exigence dans le demande de participation

Le marché est financé au moins partiellement par des fonds de l'Union européenne: Projet de passation de marchés financés en totalité ou en partie par des fonds de l'UE.

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui.

5.1.7 Achats stratégiques

Objectif de l'approvisionnement stratégique: none.

Approche de réduction des impacts environnementaux: none.

5.1.8 Critères d'accessibilité

L'utilisation de critères d'accessibilité pour les personnes handicapées dans les spécifications techniques: Des critères d'accessibilité pour les personnes handicapées ne sont pas appliqués avec la justification suivante.

Justification: es critères d'accessibilité ne sont pas applicables à ce lot dans la mesure où les travaux portent exclusivement sur les infrastructures de voirie et de réseaux divers (terrassements, réseaux humides et secs), sans impact direct sur l'accessibilité des bâtiments ou espaces destinés à l'usage du public..

5.1.9 Critères de sélection

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle.

Description : Compte tenu de la nécessité du démarrage rapide du chantier, le candidat devra démontrer, au titre de ses capacités techniques, qu'il dispose ou pourra disposer, pour l'exécution du marché, des moyens matériels adaptés à la nature des prestations. Il s'agit d'une exigence minimale de capacité technique. À défaut de justification suffisante, la candidature sera rejetée comme ne satisfaisant pas aux conditions de participation..

Ordre d'importance :

Nombre minimal de candidats à inviter pour la deuxième étape de la procédure: 3.

L'acheteur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans autre négociation: 3.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère Prix :

Description : 60%.

Critère Qualité :

Description : Il s'agit du critère de la valeur technique pondérée à 40 % décomposée comme suit : • Délais d'exécution : 20 % ; • Les moyens humains et matériels affectés à l'exécution du marché : 10% • Les références et les expériences dans le domaine de l'immobilier : 10 %..

5.1.11 Documents de marché

Pas de restriction en matière d'accès aux documents.

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français.

5.1.12 Conditions du marché public

Soumission électronique : Autorisée

Date limite de réception des offres : 18/11/2025 à 08:00.

Adresse pour la soumission : <https://marches-securises.fr>.

Catalogue électronique : Non autorisée

Langues dans lesquelles les offres ou les demandes de participation peuvent être présentées : français.

Une signature ou un cachet électronique avancé ou qualifié [tel que défini dans le règlement (UE) no 910/2014] est requis.

Variantes : Autorisée

Aucun document ne peut être présenté ultérieurement.

Conditions de présentation :

Conditions du marché :

Facturation électronique : Autorisée

Forme juridique qui doit être prise par un groupement de soumissionnaires auquel un marché est attribué : Le mandataire du groupement attributaire doit être solidaire..

5.1.15 Techniques

Aucun

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et révision

Organisation chargée des procédures de médiation : SIM - Société Immobilière de Mayotte (976)

Organisation chargée des procédures de recours : SIM - Société Immobilière de Mayotte (976)

Informations relatives aux délais de recours : Tout différend ou litige relative à la présente consultation relève de la compétence du Tribunal Judiciaire de Saint-Denis (La Réunion) conformément à l'ordonnance n° 2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique.

Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de fiscalité, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée : SIM - Société Immobilière de Mayotte (976)

Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de protection de l'environnement, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée : SIM - Société Immobilière de Mayotte (976)

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : SIM - Société Immobilière de Mayotte (976)

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Société Immobilière de Mayotte (976).

Numéro d'enregistrement (SIRET) : 09413010100028.

Adresse postale : Place Zakia Madi BP 91.

Adresse postale : Place Zakia Madi BP 91.

Ville : Mamoudzou.

Code postal : 97600.

Pays : FRANCE.

Adresse électronique: mboinahamissi@sim-mayotte.com.

Téléphone: +33 269611113.
Télécopieur: +33 269611495.
Profil de l'acheteur: <https://www.marches-securises.fr>.

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis :f2e98468-28a2-409f-b55d-4308b9ae0d98
Type de formulaire: Mise en concurrence.
Type d'avis : Avis de marché – directive générale, régime ordinaire.
Date d'envoi de l'avis: 17/10/2025 à 16:32.
Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français.